Mardi 22 Septembre. (N° 112.) 27e Année. — 1868.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . .	18 fr. » c.	Poste,	24 fr. » c.
Six mois, — . . .	10 »	—	13 »
Trois mois, — . . .	5 25	—	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés, acceptés* ou *continués*, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnemeut doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures	03 minutes	du matin,		Express.
9 —	02 —	—		Omnibus-Mixte.
2 —	12 —	soir,		Omnibus-Mixte.
4 —	13 —	—		Express.
7 —	15 —	—		Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures	03 minutes	du matin,	Mixte.
8 —	35 —	—	Omnibus-Mixte.
9 —	50 —	—	Express.
11 —	54 —	—	Omnibus-Mixte.
5 —	57 —	soir,	Omnibus.
10 —	34 —	—	Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c.	la ligne.
Dans les réclames	30	—
Dans les faits divers	50	—
Dans toute autre partie du journal.	75	—

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;

Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au Bureau du Journal, place du Marché-Noir, et chez MM. Grasset, Javaud et Milon, libraires.

Chronique Politique.

Le bruit d'un mouvement insurrectionnel en Espagne avait commencé à circuler, mais on était porté à le revoquer en doute, lorsqu'un télégramme de Madrid est venu le confirmer au moins partiellement.

Ce télégramme annonce que « des troubles ont éclaté à Cadix, à la suite d'un pronunciamiento dans le sens progressiste. »

Madrid était tranquille ; mais on pensait que l'état de siége allait être proclamé, et que la reine chargerait le marquis de La Havana de former un nouveau ministère.

Des détails plus précis sont nécessaires, pour apprécier la portée réelle de ces évènements qui ne sont pas, du reste, complètement imprévus.

Les nouvelles d'Espagne ont produit une très-vive sensation, qui se traduit par les assertions et les commentaires les plus hasardés.

On prétend que le mouvement est dirigé par les généraux naguère exilés aux Canaries, et qui seraient venus débarquer à l'improviste sur les côtes d'Andalousie.

Une autre version fait du général Prim le chef de cette insurrection, à laquelle on prête, dès à-présent, les proportions d'une révolution véritable.

On va même jusqu'à parler de l'abdication de la reine Isabelle.

Une large part doit être faite, dans ces rumeurs, aux exagérations qu'enfante toujours en pareil cas l'émoti on du premier moment.

Ce qui paraît plus plausible, c'est que, par suite des nouvelles que la reine a trouvées en arrivant à Saint-Sébastien, la double entrevue projetée entre elle et l'Empereur Napoléon n'aurait pas eu lieu.

Nous ne pouvons d'ailleurs que le répéter : les renseignements, offrant une garantie d'authenticité suffisante pour porter un jugement, font encore défaut.

Certains journaux s'obstinent à rattacher la prolongation du séjour du comte et de la comtesse de Girgenti à des motifs politiques. Quelques-uns même prétendent qu'il serait question de l'abdication du roi de Naples, François II, en faveur du comte de Girgenti, son frère.

Pour répondre à la première de ces suppositions, il nous suffira de dire que le comte et la comtesse de Girgenti attendent tout simplement, à Paris, que l'hôtel que l'on vient de construire pour eux à Madrid, et qui est à peine terminé, soit meublé et mis en état d'être habité.

Quant à la seconde assertion, comme avant le comte de Girgenti, il y a deux autres frères plus âgés que lui, le prince de Caserte et le comte Trani, si véritablement François II avait l'intention de renoncer à toutes ses espérances de restauration, ce ne serait qu'après une renonciation en bonne forme de ces derniers que le comte de Girgenti pourrait bénéficier de l'abdication de son frère aîné.

Il nous arrive de New-York une nouvelle diplomatique qui n'est pas sans importance : c'est la conclusion d'un nouveau traité entre les Etats-Unis et le Nicaragua.

Les journaux américains, en analysant ce traité, font ressortir particulièrement une clause qui concède aux Etats-Unis le droit de transporter des troupes et munitions de guerre d'un port à un autre sur le territoire du Nicaragua, à charge par les Etats-Unis de protéger les voies de communication et « d'en assurer la neutralité. » La seule restriction est que les troupes et munitions de guerre en question ne seront pas destinées à être employées contre des nations de l'Amérique centrale amies du Nicaragua.

» Il est probable, dit avec beaucoup de raison le *Courrier des Etats-Unis*, que les grandes puissances maritimes se mettront en mesure d'obtenir des avantages égaux à ceux stipulés au profit des Etats-Unis, car il ne saurait dépendre de ceux-ci, à un moment donné, de monopoliser le transit militaire à travers un ou plusieurs Etats de l'Amérique centrale, et de le fermer suivant leur bon plaisir à une puissance belligérante quelconque sous prétexte « d'en assurer la neutralité. »

L'Europe commettrait en effet une faute dont elle aurait à se repentir amèrement plus tard, si elle perdait trop de vue les questions américaines.

Le *Moniteur prussien* et la *Correspondance provinciale* donnent le texte officiel des paroles prononcées par le roi de Prusse à Kiel. Il ne diffère en rien de celui qui a été transmis par le télégraphe.

Ce discours du roi Frédéric-Guillaume a produit à Vienne une impression très-vive et qui, d'après la *Correspondance du Nord-Est*, aurait eu les proportions « d'une véritable panique. » Sans aller aussi loin, le *Wanderer* et la *Nouvelle Presse libre* envisagent les paroles du monarque prussien à un point de vue très-peu pacifique. Le second de ces journaux leur consacre un article plein de véhémence, qui se termine par cette phrase :

« Ce discours de Kiel est un acte d'orgueil inouï, et lorsqu'on nous annonce de Berlin que le discours royal a produit une impression favorable, cela prouve uniquement que l'opinion publique y est aussi aveuglée et présomptueuse que celle des hobereaux par lesquels elle se laisse gouverner. »

Telle n'est pas la manière de voir de la presse anglaise, qui incline au contraire vers une interprétation toute pacifique.

Le télégraphe nous apprend que le roi de Prusse est arrivé à Apenrade le 17, à six heures du soir, et a été accueilli par les acclamations enthousiastes d'une foule nombreuse, accourue des environs. Les habitants allemands des bailliages de Hadersleben et de Christiansfeld étaient arrivés en grand nombre. Le roi est reparti pour Tondern à sept heures.

On lit dans le *Journal de Paris* :

Il nous revient de bonne source que les agents du gouvernement français en Italie lui ont envoyé un rapport très-détaillé au sujet d'une sorte de conférence révolutionnaire qui s'est réunie récemment sous les auspices du parti d'action italien à Casale-Monteferrato. Les fils de Garibaldi y auraient pris part, disent ces rapports; sur la proposition du doc-

---

FEUILLETON. 3

JEANNE DE BEAUCE,

Par M. Francis Tesson.

(*Suite.*)

VI.

Quant elle eut avalé machinalement quelques gorgées de lait tiède arraché à la hâte aux mamelles de la Brunette, quand elle eut détendu au feu clair de l'âtre ses membres engourdis par la rosée, l'enfant fut couchée à côté de Mathurine dans le grand lit en bois de cerisier à courte-pointe de serge.

Le soleil était déjà haut à l'horizon qu'elle dormait encore.

Le repos avait rendu à ses joues une partie de leur fraîcheur. Ses cheveux éparpillés sur la toile blanche de l'oreiller lui formaient autour du front comme une auréole. Ses grands yeux étaient baignés d'ombre et sa bouche, qu'entr'ouvrait le souffle régulier d'une respiration paisible, souriait.

Mathurine, debout au chevet du lit, la contemplait avec ravissement.

— Oh ! la jolie fillette, murmura-t-elle : Dirait-on pas un bel enfant Jésus dans sa crèche de Noël ? Viens donc voir, mon homme.

— Oui, elle est bien jolie ! fit Jean Marais songeur.

Le Beauceron allait et venait par la chambre comme une âme en peine.

— Il faudra retrouver les parents, articula-t-il brusquement.

— Les parents ? demanda Mathurine qui ne comprenait pas.

— Eh oui, donc : pour leur rendre l'enfant.

— C'est vrai, soupira Mathurine, je n'y pensais plus.

Elle se remit à contempler la pauvre petite créature qui dormait avec l'insouciance du jeune âge ; et de temps à autre elle essuyait d'un revers de main une larme qui s'obstinait à mouiller sa prunelle.

— C'est égal ! grommela Jean Marais.

— C'est égal, quoi ? mon homme.

— Il faut qu'une mère ait bien peu de cœur pour abandonner ainsi à l'aventure une enfant si jeune, jusqu'à lui laisser passer la nuit toute seule au milieu des champs. Car, il n'y a pas à dire, si le bon Dieu ne nous avait pas fait passer par là, l'enfant grelotterait encore au fond du grand blé, ou plutôt elle y serait morte à présent, au lieu de dormir comme elle fait dans un lit bien chaud, la pauvre belle !

— Elle n'a peut-être plus de mère ?

— Ça doit être vrai ce que tu dis-là, Mathurine. Mais c'est son père en ce cas qui est un gueux.

— Ah Dieu ! un enfant sans mère c'est comme un oiseau sans nid : ça n'a pas d'ailes et déjà c'est forcé de voleter tout seul et de chercher la becquée. Un père aime bien les siens : c'est possible. Mais il y a des choses dont les mères seules ont le secret. L'enfant pleure, l'enfant souffre, l'enfant babille des mots inconnus : est-ce qu'un père sait ce que tout cela veut dire ? Est-ce qu'un père a le temps d'écouter tout cela? Ah bien oui ! Il faut qu'il travaille, cet homme : c'est son affaire à lui. Quant à l'enfant, va comme tu pourras. Si l'on est pauvre, une voisine s'en charge : si l'on est riche on prend une domestique pour le soigner. On tombe bien quelquefois ; il y a des braves gens partout, mais tout ça, vois-tu, Jean, ça ne vaut pas les soins d'une mère.

Mathurine avait parlé avec chaleur et conviction.

— Son père est peut-être mort aussi, hasarda Jean Marais.

— C'est possible, mon homme ; en tout cas il faudra voir.

— L'enfant a quatre ans, elle paraît intelligente : en l'interrogeant lorsqu'elle sera éveillée on parviendra peut-être à apprendre d'elle quelque chose.

— Je lui parlerai, répondit Mathurine.

Quelques heures plus tard, l'enfant était sur son séant, frottait ses yeux encore pleins de sommeil et cherchait à se reconnaître.

Mais à toutes les questions de Jean Marais et de sa femme, elle répondit par ce demi-sourire boudeur et honteux des enfants qu'un visage nouveau intimide ou auxquels on parle de choses qu'ils ne comprennent pas.

Désespérant de rien apprendre de ce côté, le Beauceron sortit et alla aux renseignements dans le bourg.

Bientôt les voisines accoururent.

Leurs têtes curieuses se montrèrent d'abord sur le seuil de la maison, puis elles entrèrent à la file.

Mais aucune d'elles ne reconnut la fillette pour appartenir à quelqu'un des environs.

Trois jours durant, il ne fut bruit, dans le bourg de Tillay, que de la jolie trouvaille des Marais.

Jean avait prévenu le maire du pays.

Le maire chargea le facteur rural et le garde-champêtre de s'informer prés de leurs collégues des communes voisines.

Des recherches furent faites par les autorités des deux cantons d'Orgères et de Janville.

Le tout en vain.

Aucune disparition d'enfant n'avait été signalée dans la contrée.

teur Bertani, l'assemblée aurait pris la résolution de faire éclater à Naples, à l'occasion du Parlementino et des poursuites dont il pourrait être l'objet, un mouvement révolutionnaire dans le sens républicain.

» Nous croyons savoir qu'après avoir reçu ces renseignements, le cabinet des Tuileries les a immédiatement communiqués au gouvernement florentin, l'invitant formellement à rester sur ses gardes; mais à Florence on aurait pu bientôt constater tout ce qu'il y a d'exagéré dans ces indications qui ont dû perdre d'autant plus de leur autorité que le vieux Garibaldi s'est refusé brièvement de faire quoique ce soit contre le système monarchique à l'élévation duquel, en Italie, il a personnellement tant contribué.

Voici, d'après la *Correspondance de Berlin*, quel est l'état de l'armement des principales armées européennes :

La garde, la ligne, la réserve et (depuis le mois de juin) toute la landwehr de l'armée fédérale du Nord ont le fusil à aiguille. Parmi les troupes de l'Allemagne du Sud, l'infanterie de Hesse-Darmstadt, celles de Bade et de Wurtemberg ont également le fusil prussien. La Bavière n'a commencé que depuis quelques mois à armer ses troupes du fusil Werner, qu'elle a adopté.

Fin juillet, l'Autriche avait 300,000 fusils Wængl.

L'armée française était munie tout entière de chassepots, à la fin du printemps dernier.

Le 1er octobre prochain, toute l'armée belge aura changé ses fusils ancien modèle contre le fusil Albini.

En Italie, au commencement de juillet dernier, quatre régiments de bersagliers (sur cinq), soit 32 bataillons de cette arme, avaient le fusil à aiguille prussien légèrement modifié.

Depuis la fin de 1867, l'armée anglaise tout entière est armée du fusil Snider.

On peut considérer comme également terminé l'armement des troupes danoises avec le fusil Remington.

La Russie, enfin, fait les plus grands efforts pour munir toute son armée du fusil Carke.

Les autres Etats de l'Europe ou commencent à peine à transformer leur armement; et tel est le cas pour la Hollande, la Suède, la Roumanie et la Serbie, ou, faute des ressources nécessaires, conservent l'ancien modèle. C'est ce qu'on voit en Turquie, en Espagne et en Portugal.

Pour les articles non signés : P. Godet.

Nouvelles Diverses.

Nous recevons de nouveaux et navrants détails sur la catastrophe de l'arsenal de Metz. Le nombre des morts s'élèverait à 40 dont 31 ouvriers ou ouvrières civils et 9 militaires.

Samedi, au milieu d'un immense concours de la population, ont eu lieu les funérailles de sept militaires, victimes de l'accident.

Dès le premier avis de la catastrophe, l'Empereur a adressé au préfet de la Moselle, tant en son nom qu'au nom de l'Impératrice et du Prince Impérial, une somme de 20,000 fr. pour être distribuée aux familles des victimes de ce douloureux évènement.

La nouvelle de ce secours s'est rapidement répandue dans la ville de Metz et a été accueillie par la population avec les sentiments de la reconnaissance la plus vive.

— Le dernier bulletin de Bruxelles n'est pas satisfaisant. Les médecins se bornent à dire que « malgré une mauvaise nuit », ils ne constatent pas d'aggravation dans l'état du jeune prince. Il y a de plus en plus lieu de craindre que les alternatives de ces derniers jours ne soient que le commencement d'une lente et douloureuse agonie.

— On sait qu'à l'occasion de l'Exposition maritime, un grand congrès maçonnique auquel ont été conviées toute les loges de l'univers, a eu lieu au Havre.

Ce congrès a offert un grand intérêt par l'importance des questions qui y ont été débattues. Il a été terminé samedi par un grand banquet.

— Il m'arrive de la frontière une étrange nouvelle.

Un vieux berger russe, qui, paraît-il est depuis de longues années en correspondance occulte, mais suivie, avec les astres, annonce de la façon la plus formelle la fin du monde pour l'année 1869.

Or, il y a beaucoup de mondes.

Il y a: d'abord, le monde proprement dit; puis le grand monde; puis le demi-monde; puis le monde officiel; puis le petit monde; puis le nouveau-monde; puis le journal le *Monde*.

De quel monde s'agit-il? Quel est, de tous ceux-là, celui qui doit sombrer en 1869?

Voici ce qu'il importe de connaître pour savoir si le pâtre-astrologue est un fou ou un prophète.

— L'éclipse du 18 aout. — La *Nouvelle Presse libre* donne les renseignements suivants sur les observations de l'éclipse du 18 août, faites par l'expédition autrichienne d'Aden :

« Outre la bordure rouge étroite qui limite toujours, au commencement et à la fin du moment où l'éclipse est totale, le bord sombre de la lune du côté où le dernier rayon du soleil s'évanouit et où le premier reparaît, il ne se produisit à Aden que trois protubérances assez grandes. La plus remarquable d'entre elles était en forme de doigt, très-nettement dessinée, couleur carmin et très-brillante; sa longueur formait à peu près le 8e du rayon du soleil. Non seulement elle resta visible pendant tout le temps de la totalité de l'éclipse, mais elle ne fut cachée à nos yeux qu'une minute après la fin par des nuages qui passait. La couronne offrait beaucoup d'analogie avec celle de l'éclipse du 18 juillet 1860, observée en Espagne, mais elle ne put être observée aussi bien, les nuages cachant en grande partie les rayons longs qui s'y produisaient.

» Les observations relatives au spectre ont montré, au moment où l'éclipse devenait totale, une disparition subite de toutes les lignes sombres (lignes de Frauenhof), et le spectre prit une teinte continue faible, mais toujours très-visible. Vers la fin de la totalité de l'éclipse, lorsqu'un voile de nuages transparents eut couvert le soleil et qu'il eut caché la couronne, mais en laissant encore voir les protubérances, la partie la plus réfrangible du spectre disparut presque complètement dans le stéréoscope, et il ne resta qu'une série de bandes rouges séparées par de larges intervalles. »

— Le tremblement de terre qui a produit de si terribles conséquences en Amérique a été également ressenti au Mexique.

On écrit de Mexico, le 14 août :

« Le 14, à quatre heures du matin, on a ressenti une secousse de tremblement de terre, dont les oscillations allaient du nord au sud; le volcan Ixtacihualt a ensuite vomi des nuages de fumée suivis de courants d'eau bouillante, qui se précipitaient par torrents sur les flancs de la montagne, et qui ont surpris et entraîné trois hommes. L'éruption a duré deux jours. »

— Chassés de France, dit la *Turquie* du 9 septembre, par un arrêt de l'Académie impériale de médecine, qui les a mis hors la loi, les esprits frappeurs viennent d'élire domicile dans la ville des sultans. En voici une preuve convaincante, que la police elle-même a admise avec résignation.

Dans un quartier de Phanar, habité principalement par des juifs, s'élèvent quelques maisons de belle apparence occupées par des Grecs. Depuis une semaine environ à des heures indéterminées, nocturnes et diurnes, des cailloux, souvent des pierres, viennent briser les carreaux des vitres et tombent dans les appartements. Une jeune fille a été, avant-hier, atteinte par un éclat de brique qui lui a vivement excorié la joue, et d'autres personnes ont eu à se plaindre plus ou moins de ce mode intempestif d'introduction domiciliaire.

Les recherches les plus actives faites par les personnes directement intéressées ont été vaines et infructueuses.

La police, informée du fait, a déployé ses zaptiés en éclaireurs autour des maisons, dans la rue, dans les coins, partout; mais les pierres n'ont pas discontinué de tomber, et les zaptiés n'ont pu jusqu'ici découvrir rien... que les pierres elles-mêmes.

Dans un périmètre assez étendu, toutes les maisons ont été visitées depuis les caves jusqu'aux greniers, les moindres coins et recoins ont été fouillés minutieusement, les puits mêmes ont été explorés en vain.

On raconte à ce sujet qu'un chef des zaptiés, examinant dans un appartement des pierres qui y avaient été tout récemment jetées, émit des doutes sur la possibilité qu'il y avait, étant donnée la nature de la place, à lancer dans les maisons des pierres d'une manière occulte et avec une précision si nette. Au moment même, un gros caillou venu du dehors tomba d'aplomb sur son omoplate et lui fit pousser une exclamation de douleur : « Je n'y puis rien comprendre, s'écria-t-il dépité, il faut qu'il y ait des esprits dans l'air. »

Un Grec, propriétaire de l'une de ces maisons, esprit fort qui ne croit pas à la présence des esprits, a promis une somme de dix livres turques à celui ou à ceux qui s'avoueraient les auteurs de cette mystification, en indiquant les moyens qu'ils ont pris pour y réussir. Il s'engage, en outre, à ne pas les dénoncer à la police.

La proposition serait peut-être alléchante pour de simples mortels : mais des esprits n'ont que faire de ce vil métal, et nous risquons fort de voir cet état de choses durer encore longtemps.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Samedi soir, une foule nombreuse était réunie sur la place Maupassant pour assister au gonflement et au départ d'un ballon qui devait, pendant la nuit, être conduit à Thouars.

Le gonflement par le gaz d'éclairage s'était fait assez promptement, mais le transport préoccupait vivement l'aéronaute, M. Godard, et le public prenait un vif intérêt aux diverses manœuvres que nécessitaient ces opérations.

Lorsque les 400 mètres cubes de gaz qu'il devait contenir ont été renfermés sous son enveloppe, un petit ballon a été lancé, à titre d'essai, pour connaître la direction exacte du vent, et les difficultés qui pourraient se présenter. Celui-ci, entraîné sans trop de violence du côté de la Vallée, a bientôt disparu, laissant après lui une traînée lumineuse.

Le moment du départ était arrivé : l'aérostat, qui était destiné à embellir les fêtes de Thouars, devait être fixé à un fourgon fourni par M. Chatelais, et suivre la grande route de Montreuil. Un appel est fait aux hommes de bonne volonté; cent jeunes gens se présentent pour tenir les cordages de la Montgolfière qui est conduite à l'octroi du Pont-Fouchard par la levée d'Enceinte et la levée Neuve du Thouet. Mais pendant ce trajet le vent semble avoir doublé d'intensité; à l'entrée du Pont-Fouchard, cette masse est violemment agitée, et les travailleurs ont peine à éviter les poteaux

---

— Elle n'est pourtant pas tombée du ciel, disait avec un gros rire le maître d'école quelque peu sceptique. On a vu choir parfois des aérolithes : j'en ai même ramassé plusieurs pour ma part. Mais, des enfants! jamais les annales de la science ne firent mention d'une pluie d'enfants.

Tout ce qu'on apprit, par ouï-dire, c'est qu'une troupe de saltimbanques, appartenant sans nul doute à ces tribus étranges que nous appelons bohémiens, avait été vue, la veille de la fête d'Orgères, cheminant sur la route.

Nul ne sut dire au juste le chemin qu'ils avaient suivi.

C'étaient là de vagues indices, une rumeur indécise, qu'aucun témoignage sérieux ne vint corroborer.

L'enfant, à en juger par ses traits, n'appartenait point à la race bohême.

Et d'ailleurs de ce que des bohémiens avaient passé sur la grande route, il ne s'en suivait pas forcément que l'enfant eût été abandonnée par eux.

— De tout ceci, mon brave garçon, dit le maire de Tillay à Jean Marais, je conclus que la pauvrette n'a plus de parents; et je vais de ce pas écrire aux Enfants-Trouvés de Chartres pour la faire admettre à l'hospice.

Jean Marais se gratta le front.

A ce mot d'hospice, Mathurine n'avait pu maîtriser un mouvement d'effroi.

Elle regardait le maire, elle regardait Marais, anxieuse, agitée, comme si elle n'eût osé laisser échapper de sa bouche des paroles qui l'obsédaient.

Elle s'enhardit un peu pourtant, et poussant Jean du coude.

— Eh! mon homme, fit-elle.

— Que me veux-tu?

— As-tu entendu ce que vient de nous dire M. le Maire?

— Oui-dà, je l'ai entendu, dit Jean d'une voix triste.

— L'hospice, c'est bien dur tout de même, va!

— Oui, c'est dur, soupira Jean.

— Une fillette si jolie et qui a un si bon caractère! La mettre aux Enfants-Trouvés, c'est-il pas dommage, hein?

— Oui, c'est dommage! soupira Jean qui tortillait ses cheveux d'une main fiévreuse.

— C'est jeune, c'est mignon, c'est blond comme un épi mûr; ça vous a des yeux bleus qui disent mille choses douces, et de petites quenottes blanches à croquer quand elles rient; ça ne demande qu'à se laisser dorlotter, qu'à pousser, qu'à grandir; ça vous connaît à peine depuis huit jours et déjà ça vous appelle maman, et déjà ça vous embrasse à cœur que veux-tu. C'est vif comme une alouette, c'est gai comme un rayon de soleil, ça s'attache à vous comme un liseron s'attache à la tige de blé; ça vous aime... Et dire qu'il va falloir rejeter ça loin de soi, à l'hospice... Ah! tiens, Jean, laisse-moi pleurer; j'ai besoin de pleurer à mon aise, ça me soulagera un peu, vois-tu, car j'étouffe.

Mathurine se laissa choir sur une chaise, se cacha la tête dans ses mains et sanglotta.

Jean regarda sa femme avec une indéfinissable expression de tendresse; puis il alla vers elle; puis il lui releva doucement la tête et se penchant à son oreille :

— Veux-tu que nous gardions la petite? murmura-t-il.

— O, mon homme, que tu es bon! ô mon homme, que je t'aime, s'écria Mathurine qui sauta au cou de Jean Marais.

L'enfant resta.

Et comme on ne connaissait ni son père, ni sa mère, ni son pays natal, ni aucun de ses parents; comme on l'avait ramassée, dans la plaine Beauceronne, au bord d'un champ de blé, on l'appela Jeanne de Beauce.

VII.

Douze années s'écoulèrent.

Si la fortune de Jean Marais resta stationnaire durant ces douze années, sa famille en revanche s'accrut de deux garçons, deux gars roses et joufflus comme on n'en voit qu'aux champs.

Jeanne de Beauce n'en perdit pas une parcelle de l'amitié que lui avaient vouée Jean et Mathurine.

Au contraire.

On l'aimait davantage encore, s'il est possible.

Les Marais élevaient gaiement leur nichée, exempts d'ambition, cultivant leur petit bien, satisfaits du sort qui leur était dévolu, coudoyant sans jalousie les gros fermiers leurs voisins; tranquilles, unis, heureux; cheminant à pas égaux vers la vieillesse; réalisant, sous leur chaume obscur, le vœu du poète latin :

Fortunatos... sua si bona nôrint agricolas!

La vie calme des champs ne ressemble en rien à l'existence enfiévrée des villes.

C'est un pèlerinage peu accidenté, mais que l'on accomplit lentement et sans trop de fatigues.

L'homme n'y dépense ses forces que graduellement et dans la mesure fixée par la nature.

Si cette vie paraît monotone au premier abord, elle réserve à ceux qui l'embrassent des douceurs incomparables.

Néanmoins, comme toute chose humaine, elle a aussi ses amertumes.

Jean Marais en devait faire l'expérience à son tour.

du télégraphe. Dans le faubourg, elle est précipitée tantôt à droite, tantôt à gauche, sur les corniches des maisons, et sur les cheminées.

Cette promenade excitait les cris, les rires de tous; et les lazzis les plus tapageurs maintenaient parmi les travailleurs un certain enthousiasme, que ne partageait pas sans doute M. Godard, aussi reculait-il toujours le moment de fixer son ballon au véhicule.

A onze heures du soir, la foule était arrivée avec l'appareil au sommet de Bournan; c'était le point extrême désigné par M. Godard. Il fait descendre la nacelle jusqu'à terre pour attacher les cordages au fourgon. Tout-à-coup, une bourrasque accompagnée d'une averse couche violemment le ballon sur la route, et la pression est telle que l'enveloppe se déchire à la partie supérieure : le monstre disparait comme un spectre. Les travailleurs se demandaient eux-mêmes ce qu'il était devenu. Il gisait désormais inanimé sur le mac-adam.

M. le maire de Thouars a dû être informé par un exprès de la pénible odyssée du ballon Godard, de Saumur à Bournan.

La foule est rentrée en ville à minuit.

Les fêtes de Thouars n'ont pas seulement perdu à cet évènement fâcheux : on espérait que M. Godard, poussé par le vent du Sud, aurait pu passer en vue de Saumur, et peut-être descendre dans les environs de notre ville.

M. Godard nous a adressé la lettre suivante que nous nous empressons de publier.

« Monsieur le Rédacteur,

» Veuillez, je vous prie, me permettre d'employer les colonnes de votre journal pour adresser mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont prêté leur concours empressé samedi soir dans mon pénible trajet de Saumur à Bournan, et l'expression de ma reconnaissance pour les témoignages sympathiques qui m'ont été donnés en cette circonstance.

» Agréez, etc. EUGÈNE GODARD. »

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que sur la demande d'un grand nombre de personnes, M. Godard se propose de faire à Saumur dimanche prochain une ascension par souscription.

La souscription est de 1 fr. avec carte d'entrée dans l'enceinte réservée.

On souscrit aux bureaux de l'*Echo Saumurois* et du *Courrier de Saumur*, chez le concierge de la Mairie, chez Mme Thuau, et dans les principaux cafés et hôtels de la ville.

Saumur, le 19 septembre 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Mes quelques réflexions sur Saumur, que votre obligeance a bien voulu faire paraître dans l'*Echo saumurois* de jeudi dernier, ont porté quelque émotion dans le sein du commerce, qui a bien voulu cependant en reconnaître la justesse. On m'a même fait l'honneur de me confesser, en toute franchise, qu'en effet il y avait crime à ne point faire fructifier au profit de la ville, ce que la ville faisait produire et gagner.

Un premier pas est donc fait. Et c'est aux autorités supérieures de la ville, c'est à l'Edilité de ne pas sommeiller; c'est à elle qu'il appartient de faire sentir son initiative, et de marcher en avant. On ne fera jamais trop pour la propreté, le progrès, l'instruction; et, puisque je me suis plaint des couches de poussière qui recouvrent les œuvres de notre grand David, le meilleur moyen de forcer à l'entretien soigneux du musée du jardin botanique, ne serait-il pas d'en tenir les portes ouvertes, et de le laisser visiter autrement qu'à travers les carreaux?

On m'a entretenu de certaines fêtes sans lendemain, de réceptions qui ne sont point assez nombreuses, de souscriptions aux courses, d'abord payées mais non renouvelées; ensuite, de ceci, de cela.... Mais il ne saurait convenir au simple voyageur de soulever telles ou telles questions. Ce qui seulement lui importe, c'est de ne voir jamais une ville comme Saumur descendre au rang de Beaugé ou de Beaufort.

La population décroît, dit-on, depuis quelques années déjà; le commerce est encore assez brillant à Saumur, où il produit des fortunes considérables; mais, par suite de la cherté des octrois, les négociants se trouveraient obligés de faire partir leurs expéditions d'Angers ou même de Candes ou de Montsoreau; les marchés pourront s'en ressentir énormément; le petit commerce des boutiquiers et des cultivateurs entrerait bientôt dans la voie de la gêne; les prix rémunérateurs du travail pourraient aller en diminuant, la vie continuer de s'éteindre à Saumur, et les campagnes arriver bientôt au même état d'atonie commerciale....

Et cependant, — assise comme elle l'est au pied des plus riches et des plus variés coteaux de la France, couverte de beaux ponts et des monuments les plus curieux, gaulois, romains ou gothiques, avec son splendide théâtre, son musée qu'une grande cité envierait et que M. Courtillier façonne et dirige avec une conscience qui n'a d'égale que son talent scientifique; avec sa magnifique Ecole de cavalerie, son beau fleuve de Loire aux îles les plus riantes du monde, et les panoramas superbes de dix lieues d'étendue; station importante du rail-way tout prêt à recevoir et transporter partout ses produits de toutes sortes, grains, fruits, graines, vins, matières ouvrées, etc.; entourée de petites villes, toutes riches et commerçantes, de gros bourgs, d'importantes communes, où partout l'aisance s'unit au travail..., qui ne voit qu'avec un peu de bonne volonté une ville, dans une pareille situation, devrait s'élever à une véritable splendeur?

Il ne lui manque plus qu'une chose, une voie ferrée pour la relier, elle, tête de ligne, avec la Vendée par Cholet, et avec les Deux-Sèvres, par Montreuil, Thouars et Bressuire, et l'insistance, au nom du droit et de tous les intérêts de ces divers pays, des députés, conseillers généraux et locaux de toutes ces contrées, près du Gouvernement qui ne se refusera jamais à répondre à de pareils vœux et à des intérêts si respectables. Un sacrifice d'argent serait-il même nécessaire, que le commerce de Saumur, si actif, si intelligent, comprendrait immédiatement que ce sacrifice du jour deviendrait l'avenir du lendemain, et, semblables aux Romains, les Saumurois ne manqueraient point de s'écrier bien certainement :

« *Songeons à nos ancêtres — et à nos descendants.* »

Et, si l'administration de la ville, unie franchement au commerce, réclame jamais ces deux voies ferrées, je tiens pour certain qu'elle les obtiendra.

Cependant il me revient qu'au milieu de choses si vastes et si grandes, à entreprendre ou à continuer, quelques jeunes gens, emportés par le dépit de briller au dehors de leur ville, et oubliant qu'ils ne sont point descendus de la cuisse de Jupiter, vont se couvrant de ridicule en s'affublant aux yeux des étrangers des titres menteurs de comtes ou barons! Ce serait une pauvreté de sens et d'idées, à laquelle, pour ma part, il m'est impossible d'ajouter foi, et j'aime à croire que les bancs du collége de Saumur portent des fruits meilleurs. Le travail est aussi une noblesse, messieurs, et, en fait de titres, je n'en connais qu'un : celui d'honnête homme, de loyal commerçant!

PAUL PROUTEAU.

Au sujet de la prochaine démonétisation d'une partie de la monnaie divisionnaire d'argent, voici des renseignements faits pour intéresser tout le monde :

La démonétisation qui a été annoncée pour le 1er octobre n'est pas limitée à la France; elle s'étendra à tous les pays qui ont égalisé leur système monétaire avec le système français et dont les monnaies ont cours chez nous.

En France, à partir du 1er du mois prochain, les monnaies qui portent sur le revers la couronne impériale seront seules admises dans la circulation, d'où seront retirées toutes celles qui sont à l'effigie de Napoléon Ier, de Louis XVIII, de Charles X, de Louis-Philippe et de la République, ainsi que les pièces frappées dans les premières années de l'Empire.

En Belgique, les pièces démonétisées seront celles de 20 et de 50 centimes, de 1 franc, de 2 francs et de 2 francs 50, qui ont été émises sous le règne de Léopold Ier et qui portent l'effigie du feu roi.

Ajoutons que les débitants de tabac, considérés comme caissiers des contributions indirectes, sont tenus de recevoir en paiement des *acheteurs de tabac et de timbres-poste* les monnaies démonétisées aussi longtemps que celles-ci seront reçues aux caisses du gouvernement.

On lit dans le *Phare de la Loire :*

Une scène des plus étranges s'est produite jeudi vers dix heures du soir, rue Piron, près du cours Napoléon, à Nantes.

Un honorable armateur de notre place, M. X..., rentrait chez lui, accompagnant son fils et sa fille qui se donnaient le bras. Tout à coup, une femme qui les suivait se jette violemment sur Mlle X..., la prend aux cheveux et la renverse. Stupéfait d'abord, le père de la jeune fille saisit l'assaillante, la terrasse et la maintient à terre jusqu'à l'arrivée d'un intervenant qui s'empare à son tour de la coupable et la livre à un agent de police.

On s'explique alors. L'action de la femme arrêtée avait été le résultat d'une méprise. Cette femme habite la rue Neuve-des-Capucins; voyant passer la famille X... sous sa fenêtre, elle crut reconnaître dans M. X... fils, un ancien amant qui récemment s'est marié; elle le suivit et crut, en attaquant Mlle X..., attaquer la femme de celui qui l'avait quittée.

Sa brutalité n'en était pas moins repréhensible, aussi le tribunal correctionnel de Nantes, dans son audience de vendredi, a-t-il condamné cette Ariane rageuse à quatre mois de prison. Elle aura tout le loisir de réfléchir dans la maison d'arrêt aux inconvénients des vengeances féminines.

DÉPÔT DE REMONTE D'ANGERS.

Voici l'itinéraire que doit suivre, dans le mois d'octobre prochain, le comité d'achat du dépôt de remonte d'Angers :

Maine-et-Loire.

Dimanche 4 octobre, Chemillé, à 11 heures.
Lundi 5 octobre, Cholet, —
Mardi 6 octobre, Vihiers, —
Dimanche 11 octobre, Segré, —
Lundi 12 octobre, Lion-d'Angers, —

Mayenne.

Samedi 10 octobre, Craon, à 11 heures.

Le comité achètera des chevaux de tête de toutes armes et des chevaux de troupe de réserve et de ligne (robe sombre).

Il y aura réception au dépôt tous les mercredis et jeudis, veilles et jours de foires, à huit heures du matin, excepté pendant l'absence du comité.

Nouveau moyen de détruire les charançons. — Ce moyen, qui est dû à M. Silvestre, consiste à déposer sur divers points des geniers, avant la moisson et après les avoir préalablement nettoyés avec soin, de grosses poignées de chanvre ayant encore le chènevis dans les

---

Une fièvre maligne courut la contrée.

Jean tomba malade.

Et comme si le malheur n'eût attendu que cette occasion pour lui faire sentir les coups de sa lanière, huit jours après que Jean eut commencé de garder le lit, le feu prit dans sa maison.

Nous avons raconté, au début de cette histoire, les péripéties de ce sinistre qui anéantissait en quelques heures le fruit de toute une vie de travail.

Nous avons vu Mathurine emporter, avec une force surhumaine, ses deux garçons en lieu sûr.

Quant à Jeanne, l'enfant abandonnée, qui avait trouvé sous le chaume de ses pauvres gens un asile et une famille, nous avons dit que, poussée par un dévouement sublime, elle refusa de quitter son père adoptif.

Ne pouvant, comme le Troyen Eneas, emporter son père sur ses épaules, elle voulut du moins mourir avec lui.

Jean Marais était anéanti.

Il n'avait plus de voix pour refuser le sacrifice de l'enfant.

Il se sentait impuissant pour la pousser dehors.

Horrible situation!

Son regard suivait les ondulations des flammes qui lèchaient le plancher, qui s'enroulaient autour des chevrons, qui couraient capricieusement sur la surface des murailles, qui s'engouffraient avec fureur par les ouvertures.

Son oreille entendait les bruissements de l'incendie et les cris de terreur de la foule.

Mais il en était arrivé à cet état d'affaiblissement, voisin de la léthargie, où l'âme qui comprend et qui voit ne peut plus se faire obéir par le corps devenu inerte.

Jeanne au contraire embrassait dans toute son étendue l'horreur du danger.

Elle pouvait compter chacun des pas que la mort faisait pour se rapprocher d'elle.

Par moments un frisson d'effroi lui serrait le cœur.

Et l'instinct de la conservation reprenant ses droits, il lui venait des envies folles de vivre, de s'échapper, de bondir à travers le feu et la fumée.

— Oh! mourir à seize ans! murmura-t-elle en tordant ses bras désespérés. Non, non, je ne veux pas, mon Dieu! ce serait épouvantable!

Son œil mesura la distance qui la séparait de la porte.

Oh! derrière cette porte était le salut!

Mais elle songea au moribond.

Il était là, agonisant, abandonné, n'ayant plus qu'elle.

Il ne lui avait pas marchandé, lui, le dévouement et la pitié!

Jeanne secoua la tête, se roidit contre ce qu'elle appelait sa lâcheté, et s'écria tout haut, pour mieux étouffer cette voix de la nature qui lui disait de fuir :

— Non, non, mon père chéri, je ne te quitterai pas!

Le cercle de flammes qui environnait le moribond et l'enfant allait se rétrécissant de minute en minute.

Un meuble prit feu.

Le plancher d'en haut creva en trois endroits, et laissa choir un avalanche de flammèches.

La fumée, ne trouvant pas d'issue suffisante, tourbillonnait dans la chambre en gros nuages opaques, et rendait l'air irrespirable.

Jeanne comprit que c'en était fait, et que l'heure suprême était venue.

Elle s'inclina jusqu'à Jean Marais, prit dans ses mains les mains presque froides du malade, le baisa au front avec tendresse, et murmura :

— Mon Dieu, que votre volonté soit faite!

Comme elle disait ces mots, suffoquée à demi, et fermant ses yeux qu'aveuglait la fumée, elle se sentit enlever de terre.

Cela se fit comme dans une vision.

Ses sens ne fonctionnaient plus; mais son esprit accomplissait encore certaines fonctions des sens.

Elle pensa, la naïve fille du pays bauceron, que quelqu'un des anges du paradis l'emportait sur ses ailes vers les régions d'en haut.

Et tout en se laissant emporter, soit dans la mort, soit dans le rêve, elle ne put s'empêcher de faire tout bas la remarque que l'ange avait les ailes bien dures et qu'il la secouait bien rudement à travers l'espace.

Ses premières sensations furent pénibles.

Il lui sembla qu'elle traversait une nappe de feu.

Elle pensa soudain à l'enfer, à ses bûchers, à ses tortures.

De son cerveau engourdi jaillit l'ombre d'une prière.

Et aussitôt, comme par un miracle, elle sentit un air plus frais lui dilater la poitrine.

Elle se dit alors, avec un ineffable sentiment de bien-être intérieur :

— Ah! tant mieux, c'est au ciel que je vais!

Puis la nuit se fit complètement autour d'elle.

Elle cessa de penser.

(La suite au prochain numéro.)

balles. L'odeur forte qu'exale cette plante éloigne tellement les charançons qu'on ne trouve aucune trace de ces insectes, tant qu'on applique le procédé. Seulement, comme on pourrait ne pas avoir de chanvre disponible au moment convenable, si l'on se contentait de semer le chènevis aux époques d'usage, il faut le mettre en terre un peu plus tôt, c'est-à-dire au mois de mars. Suivant une communication du ministre de l'agriculture à la Société impériale d'agriculture, on éloigne également très-bien les charançons en déposant dans les greniers quelques bottes d'oignons ou de foin nouveau.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Il n'est arrivé à Paris aucune dépêche de source espagnole, tous les fils télégraphiques dans la Péninsule étant rompus.

Mais nous savons de source certaine que la reine, qui se proposait de quitter St-Sébastien, pour se rendre à Madrid, n'a pas effectué son voyage, ce qui donne lieu de supposer qu'il n'aurait pas été sans danger pour elle.

Le marquis de La Havane, nommé président du conseil et ministre de la marine, de la guerre et des affaires étrangères, par intérim, est entré dans Madrid, où il a trouvé les troupes royales consignées dans les casernes. Une grande agitation régnait dans la capitale.

Florence, 20 septembre. — La nouvelle publiée par la *Gazette du Peuple*, de Turin, relative aux engagements contractés par l'Italie avec la France, et le traité signé le 18 septembre, est entièrement controuvée.

La *Nazione* constate le mouvement économique de l'Italie se manifestant par des expositions industrielles et agricoles.

« L'attitude de l'opinion publique est essentiellement pacifique, dit ce journal, et signale au gouvernement la voie à suivre dans les complications européennes. »

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Marché de Saumur du 19 septembre.

Froment (l'h. 77 k.)	22 40	Paille de ratelier (hors barrière).	43 45
2e qualité (74 k.)	21 53	Paille de litière, id.	— —
Seigle nouveau.	13 50	Foin. . . id.	85 05
Orge	14 —	Luzerne (les 750 k)	93 60
Avoine (entrée).	12 —	Graine de lin (70 k.)	28 —
Fèves.	15 —	— de trèfle (°/o k)	» —
Pois blancs	40 —	— de luzerne.	» —
— rouges	32 —	— de colza 65 k	21 50
Cire jaune (50 kil).	175 —	— de chenevis	24 —
Huile de noix 50 k.	60 —	Amandes cassées (les 100 k.).	— —
— de chenevis	30 —		
— de lin.	46 —		

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur, 1867.	1re	qualité	110 à 120
Id.	2e	id.	80 à 90
Ordin., envir. de Saumur 1867,	1re	id.	55 à 60
Id.	2e	id.	» à »
Saint-Léger et environs 1867,	1re	id.	45 à 50
Id.	2e	id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1867,	1re	id.	42 à 48
Id.	2e	id.	» à »
La Vienne, 1867.			32 à 36

ROUGES (3).

Souzay et environs 1867.			65 à 75
Champigny, 1867.	1re	qualité	80 à 100
Id.	2e	id.	» à »
Varrains, 1867.			» à »
Varrains, 1867			60 à 70
Bourgueil, 1867	1re	qualité	65 à 75
Id.	2e	id.	» à »
Restigny 1867.			60 à 65
Chinon, 1867.	1re	id.	55 à 65
Id.	2e	id.	» à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

Etude de Me FAUGER, notaire à Argenton-le-Château (Deux-Sèvres).

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 4 octobre 1868, à midi,

En l'étude de Me FAUGER, notaire à Argenton-le-Château,

Sur la mise à prix de **60,000 fr.**,

pour entrer en jouissance le 23 avril 1869,

LA JOLIE MÉTAIRIE

DE

LA DAVIÈRE,

Située à 500 mètres du bourg de Massais, canton d'Argenton-le-Château, sur le bord de la route départementale de Châtillon à Thouars, et contenant 56 hectares 71 ares 16 centiares.

Cette métairie comprend des bâtiments d'habitation et d'exploitation en très-bon état, une prairie pouvant donner 15,000 kilogrammes de foin par an, touchant les bâtiments, et des terres de première qualité; le tout est d'un seul tenant.

Ladite métairie, dont le bail expire le 23 avril 1869, peut être affermée facilement 2,000 francs. — Elle peut convenir à des spéculateurs, car elle est très-susceptible de détail.

La contrée est très-giboyeuse.

On accordera les plus grandes facilités pour payer.

S'adresser, pour tous renseignements, à Me FAUGER, notaire à Argenton-le-Château, dépositaire des titres de propriété. (394)

A CEDER

Pour cause de départ,

FONDS DE LINGERIE,

Rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Belle clientelle.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à Mme DESNOUES, rue Saint-Nicolas. (410)

A CÉDER DE SUITE,

Pour cause de santé,

Un très-beau magasin

de

PAPIERS PEINTS, ARTICLES DE BUREAU

et de Toiles cirées,

Situé dans le plus beau quartier de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTOIS-JAGOT, rue d'Orléans, 31, à Saumur.

Beaucoup de facilités pour le paiement. (384)

A VENDRE

Cinquante barriques de vin blanc 1867.

S'adresser au château de La Coste, près Brion-sur-Thouet (Deux-Sèvres).

Etude de Me VAILLIER, huissier à Saumur.

VENTE

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Le mercredi, 23 septembre 1868, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de Me Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, chez M. Louis BLANCHET, négociant à Saumur, rue de la Petite-Bilange, à la vente publique aux enchères de son mobilier et de ses marchandises, saisis suivant procès-verbal de Me Vaillier, huissier à Saumur, en date du quatorze de ce mois.

On vendra :

Vaisselle, batterie de cuisine, tables, chaises, commodes, bureaux, registres de commerce, rideaux de croisées, garnitures de cheminées, candélabres, pendule, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, glaces, vases, étagères, un fauteuil, quantité de beaux volumes, effets à usage d'homme, liqueurs de toute espèce, telles que cognac, rhum, curaçao, cacis, kirsch, absinthe, vin rouge et vin blanc en fûts et en bouteilles, vins des côteaux de Saumur, Champagne, Sauterne, Bordeaux, Châteauneuf-du-Parc, Malaga, Pacaret, Calabre, Alicante, bouteilles vides, fûts de barriques, deux foudres cerclés en fer contenant chacun vingt-trois hectolitres et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Ou pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de Bordeaux, actuellement occupée par M. Touchard.

Cette maison comprend : au rez-de-chaussée, un vestibule, salon de compagnie, salle à manger, cuisine; au premier étage, deux chambres à coucher avec deux cabinets; au deuxième même division; greniers sur le tout.

Cour, cave, pompe et beau jardin de onze ares, bien affruité.

S'adresser à M. PELTIER-PARIZOT, propriétaire, à Nantilly, ou à M. GODET, imprimeur à Saumur. (413)

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES.

A VENDRE

Poinçons neufs en chêne 1er choix et parfaitement conditionnés.

Barils de toutes contenances pour l'eau-de-vie.

Fabrique de grillages en tous genres pour espaliers, clôtures, poulaillers, faisanderies, volières, etc.

On livre promptement et au plus bas prix possible.

S'adresser, pour le tout, à M. BERTHELOT-MIGNAN, rue de la Petite-Douve, 15, à Saumur. (412)

A LOUER

Pour Noël prochain,

UN APPARTEMENT comprenant deux étages (1er et 2e), avec grand balcon, parfaitement situé, au coin des rues Beaurepaire et d'Orléans.

S'adresser à M. VINET, qui l'occupe. (404)

ON DEMANDE à emprunter **15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0**, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs.

S'adresser au bureau du journal.

On demande à la campagne **un domestique** pour cultiver un jardin, panser un cheval et conduire.

S'adresser à l'hôtel d'Anjou, à Saumur. (388)

Un homme marié, muni de bons certificats, **demande un emploi** dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

PLUS DE HERNIES

Guérison Radicale

Plus de Bandages ni Pessaires

Méthode de Pre **Simon.** (Notice envoyée *franco*, à ceux qui la demandent.) Ecrire *franco* à **M. Mignal-Simon,** Bandagiste-Herniaire, aux Herbiers (Vendée), gendre et successr, **seul** et uniq. élève de Pre **Simon;** ou à la Pharmacie **Briand,** aux Herbiers (Vendée).

APPAREIL SYPHON-AIGUILLE

Pour faire soi-même

l'Eau de Seltz et la Limonade gazeuse.

C. MAYER, bréveté, PARIS.

Cet appareil est le plus simple, le plus maniable, le plus commode et le meilleur marché de tous ceux inventés jusqu'à ce jour. Un enfant de cinq ans peut faire l'Eau de Seltz.

L'Appareil et les Poudres à Eau de Seltz *se trouvent à Saumur, chez* **PAPIN-LEROY, épicier, Md de faïence et verrerie,** rue du Portail-Louis.

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,

Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit *Panthéon littéraire*, de 800 pages chacun, à deux colonnes,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs,

prix de la 1re édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	Bourse du 19 septembre. Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Bourse du 21 septembre. Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 95	» »	» 20	68 45	» »	» 50
4 1/2 pour cent 1852.	100 50	» 40	» »	100 15	» »	» 35
Obligations du Trésor.	480 »	» »	2 50	» »	» »	» »
Banque de France.	3120 »	» »	10 »	3122 50	2 50	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1420 »	» »	10 »	1375 »	» »	45 »
Crédit Foncier colonial	430 »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit Agricole	623 75	1 25	» »	» »	» »	» »
Crédit industriel.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit Mobilier (estamp.).	276 25	» »	5 »	268 75	» »	7 50
Comptoir d'esc. de Paris.	680 »	» »	5 »	673 75	» »	6 25
Orléans (estampillé)	905 »	» »	2 50	897 50	» »	7 50
Orléans, nouveau	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1175 »	» »	5 »	1167 50	» »	7 50
Est.	566 25	» »	3 75	568 75	2 50	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	952 50	» »	3 75	945 »	» »	7 50
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	583 75	» »	3 75	583 75	» »	» »
Ouest	580 »	» »	2 50	580 »	» »	» »
Cie Parisienne du Gaz	1500 »	» »	10 »	1490 »	» »	10 »
Canal de Suez	395 »	» »	» »	390 »	» »	5 »
Transatlantiques.	335 »	» »	5 »	330 »	» »	5 »
Emprunt italien 5 0/0.	51 80	» »	» 40	51 20	» »	» 60
Autrichiens	547 50	» »	5 »	545 »	» »	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	407 50	» »	5 »	400 »	» »	7 50
Victor-Emmanuel	40 »	» »	5 »	42 »	2 »	» »
Romains.	41 »	3 »	» »	39 75	» »	1 25
Crédit Mobilier Espagnol.	286 25	» »	6 25	272 50	» »	13 75
Saragosse	74 »	» »	1 »	70 »	» »	4 »
Séville-Xérès-Séville	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord-Espagne.	52 »	» »	» »	53 »	1 »	» »
Compagnie immobilière.	114 50	» »	» 50	118 50	» »	6 »
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	331 »	» »	» »	332 50	» »	» »
Orléans	324 »	» »	» »	321 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	335 »	» »	» »	» »	» »	» »
Ouest	321 »	» »	» »	321 50	» »	» »
Midi.	320 »	» »	» »	320 »	» »	» »
Est.	323 75	» »	» »	323 »	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.